

Description de la dotation – Jeu-concours « OUI FM SHERWOOD PARC »

Organisé sur l'antenne de la radio OUI FM du samedi 27 juin au vendredi 3 juillet 2026.

Dans le cadre du jeu-concours « OUI FM SHERWOOD PARC », douze lots sont mis en jeu.

Chaque lot comprend :

- 4 entrées Accrobranche dès 5 ans, d'une valeur unitaire indicative de 25,00 € TTC.

Les entrées sont valables jusqu'au 2 novembre 2026 et selon le calendrier d'ouverture.

Modalités de participation

Pour participer, les auditeurs doivent s'inscrire via le site de la radio <https://www.ouifm.fr> en remplissant l'ensemble des champs demandés.

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

Seules les inscriptions complètes et valides seront prises en compte pour le tirage au sort.

Modalités d'attribution et de remise des lots

- Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Chaque gagnant recevra ses e-billets par mail à l'adresse indiquée lors de son inscription.
- Les lots ne sont utilisables que dans la période indiquée ; aucune autre date ou prolongation ne pourra être accordée.

Précisions sur la dotation

Tous les frais non expressément mentionnés comme inclus dans le lot (transport, hébergement, restauration, dépenses personnelles, etc.) restent exclus de la dotation et demeurent à la charge exclusive du gagnant.

Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio OUI FM, disponible à l'adresse suivante : <https://www.ouifm.fr/reglements>

Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.